

Drame à l'Entreprise BOURGEOIS

Communication de M. le Député-Maire

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Avant de passer à l'ordre du jour, je voudrais vous proposer de témoigner notre sympathie et notre soutien aux familles dans la peine depuis le drame qui s'est déroulé dans l'Entreprise BOURGEOIS mercredi dernier et je voudrais simplement faire la déclaration suivante :

«Au lendemain du drame qui s'est déroulé dans l'après-midi du mercredi 1^{er} juillet dans l'entreprise BOURGEOIS, le Conseil Municipal de Besançon, au nom de la population toute entière, s'incline devant la douleur des familles endeuillées.

La Ville de Besançon assure ces familles de son soutien moral, elle met tout en oeuvre pour les aider à surmonter leurs difficultés par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, des assistantes sociales sont mobilisées pour examiner individuellement chaque situation.

Le Conseil Municipal témoigne sa sympathie et son soutien moral à l'ensemble du personnel de l'entreprise et à toute l'équipe de direction qui entoure Raymond BOURGEOIS.

Enfin, il souhaite un prompt rétablissement aux 5 blessés victimes de ce drame mais qui, heureusement sont hors de danger actuellement».

Je vous demande d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes de ce drame.

Dont acte.